Deloitte.

Fonds de Dotation
L'observatoire Deloitte

Les fonds de dotation par catégories au 31/03/2015

Catégories	Nbre.	%
Action artistique et culturelle	453	22,1
Enseignement, éducation et action Socioculturelle	389	19,0
Action humanitaire	210	10,2
Développement durable	166	8,1
Secteur médico-social	258	12,6
Recherche et enseignement supérieur	245	12,0
Insertion sociale et économique	115	5,6
Sports et loisirs	67	3,3
Echanges socioéconomiques	74	3,6
Action cultuelle, philosophale et sociale	65	3,2
Micro finance	8	0,4
Total	**2 050**	**100**

Le résultat de nos observations confirme un net ralentissement des créations de fonds de dotation depuis le début de l'année 2015. En effet, depuis le 1er janvier, le nombre de créations est nettement inférieur à 30 fonds par mois et le cumul du premier trimestre ne s'élève qu'à 62 créations pour 90 jours. Nous n'avions jamais observé un tel ralentissement. Il semble encore un peu tôt pour tirer les conclusions de l'effet « dotation minimale » exigée par la loi ESS, mais il y a fort à parier que cette orientation législative a introduit un élément de perturbation dans la dynamique à laquelle nous étions habitués depuis ces cinq premières années. Le score des créations culmine néanmoins à 2050 fonds créés au 31 mars 2015 et nous enregistrons 103 radiations, soit un taux de retrait de 5%. Les créations de ces derniers mois bénéficient toujours aux secteurs pilotes que sont l'Action Artistique et Culturelle ainsi que l'Enseignement Education et Action Socioculturelle, ces deux secteurs couvrant, à eux deux plus de 41% de l'activité.

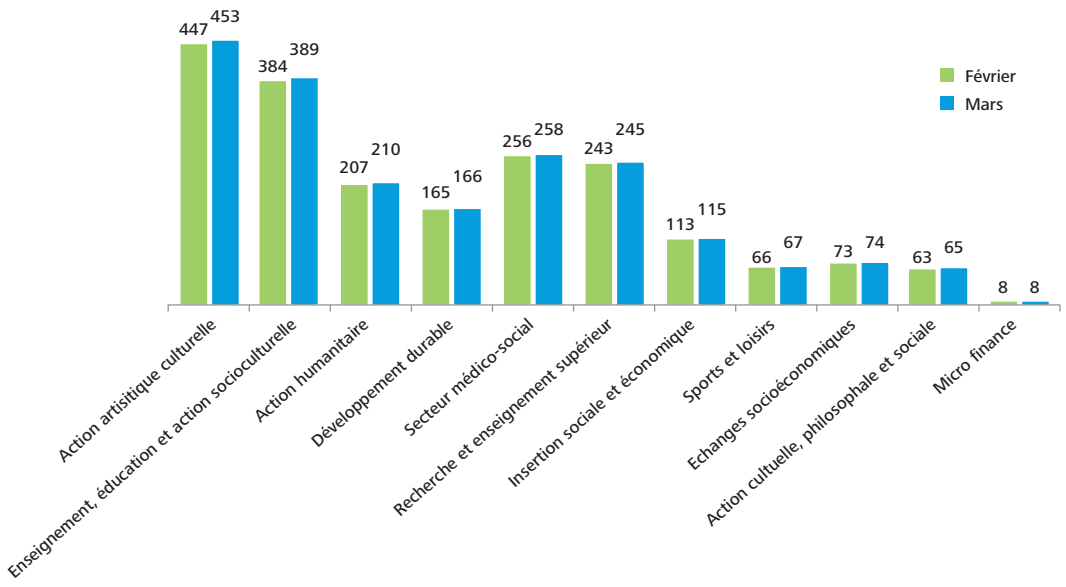

Créations de fonds de dotation

Mois	Nombre de créations
Mars	36
Avril	29
Mai	23
Juin	32
Juillet	35
Août	35
Septembre	33
Octobre	30
Novembre	43
Décembre	21
Janvier	17
Février	24
Total	**358**

La moyenne mobile des créations des douze derniers mois devient inférieure à 360 fonds. Ce constat remet en cause l'adage d'un fonds par jour calendaire que nous avions l'habitude d'observer depuis ces dernières années.

Les créations du premier trimestre de l'année 2015 se répartissent de façon proportionnelle selon les différentes régions.
Toutefois, certaines d'entre elles restent au point mort depuis plusieurs mois et leurs statistiques n'évoluent pas.

Soulignons que 5 départements ne connaissent pas encore les fonds de dotation.

Fonds de dotation par régions au 31/03/2015

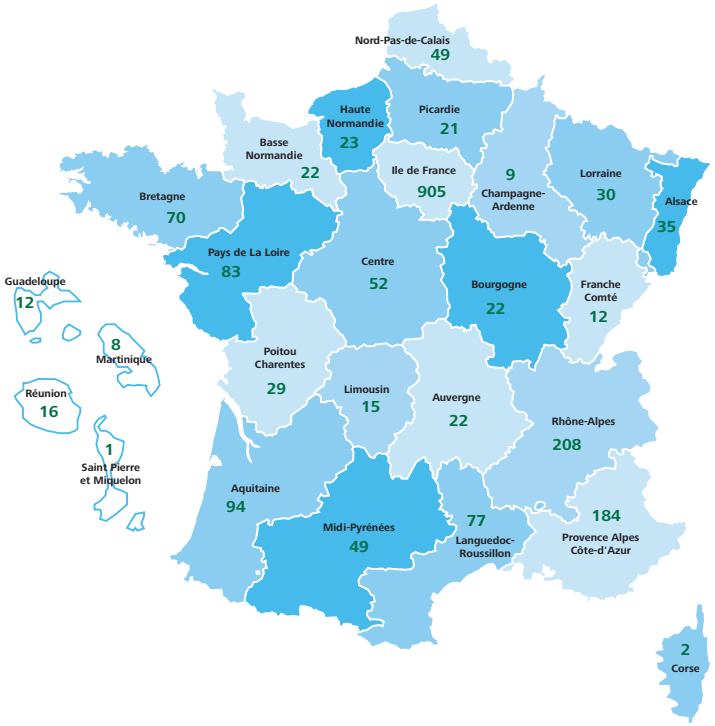

« L'Observatoire Deloitte des Fonds de dotation, l'observatoire qui surveille en permanence l'actualité de la création des fonds de dotation en France. »

Philippe Guay, associé Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 40 88 28 00 - Fax : 01 40 88 28 28

© Avril 2015 Deloitte Conseil, tous droits réservés - Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Studio graphique Neuilly